

# MÉMOIRE

umq.qc.ca   

Le 4 août 2023

## **Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral**

Par : Union des municipalités du Québec



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

**Recommandations**

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement du Canada double de façon permanente les sommes dédiées au Fonds pour le développement des collectivités du Canada finançant les infrastructures municipales et qu'il s'entende rapidement avec le gouvernement du Québec pour que le transfert des sommes soit fait sans nouvelles conditions quant à leur utilisation.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement du Canada hausse de manière significative ses investissements dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin d'accélérer le déploiement d'infrastructures résilientes aux changements climatiques.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement du Canada modernise le financement des projets d'infrastructures municipales, en échelonnant davantage la période d'éligibilité des programmes d'aide financière et en élargissant le cadre des programmes d'aide financière.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement du Canada investisse massivement dans le logement social et abordable pour faire face à la crise du logement, favoriser la lutte contre l'itinérance et contrer la baisse observée des mises en chantier.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement du Canada réinvestisse dans les infrastructures sportives et récréatives pour assurer la santé et le bien-être de la population et accroître l'accès à des infrastructures de qualité.
- **Recommandation 6** : Que le gouvernement du Canada appuie les sociétés de transport du Québec en octroyant un financement additionnel permettant d'accroître les investissements dans le maintien d'actifs, afin de maintenir la qualité des actifs, préserver le niveau de services actuels, et de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier d'un service de transport en commun moderne et efficace.
- **Recommandation 7** : Que le gouvernement du Canada investisse de façon importante dans les infrastructures aéroportuaires fédérales en sol québécois pour abaisser leur important déficit de maintien d'actifs.

***Investir dans les infrastructures essentielles pour la population***

Le déficit d'entretien des infrastructures municipales est un enjeu depuis plusieurs années dans le monde municipal. En effet, la valeur de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts, actuellement à risque de défaillance élevé ou très élevé, est estimée à 15 milliards de dollars. Ce montant augmente à 38 milliards de dollars lorsque la chaussée au-dessus de ces conduites ainsi que les infrastructures ponctuelles d'eau sont prises en compte.

Les municipalités québécoises n'ont pas la capacité financière pour faire face à ce défi financier seules. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte inflationniste actuel qui a particulièrement touché le secteur de la construction. Une étude commandée récemment par l'UMQ a montré que 80 % des municipalités québécoises ont dû reporter un ou plusieurs projets municipaux de construction d'infrastructures dans la dernière année, et ce principalement en raison des hausses de prix. À moyen et long terme, ce désinvestissement pourrait nuire à la qualité des services offerts à la population et résulter en des coûts plus importants pour les prochaines générations.

Le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), financé notamment par le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est très apprécié par le milieu municipal puisqu'il est relativement flexible et prévisible. Or, une grande partie des municipalités ont épuisé les sommes prévues à la TECQ 2019-2023 et beaucoup d'incertitude plane quant au renouvellement du programme. Plusieurs municipalités souhaitent planifier leurs travaux dès maintenant pour les années 2024 et subséquentes. Cependant, il est difficile pour une municipalité de programmer des travaux sans connaître les montants qui seront octroyés par les autres ordres de gouvernement.

Étant donné les besoins importants d'investissements dans les infrastructures, il est primordial que le gouvernement du Canada hausse de façon permanente les sommes dédiées au Fonds pour le développement des collectivités du Canada finançant les infrastructures municipales et qu'il s'entende rapidement avec le gouvernement du Québec pour que le transfert des sommes soit fait sans nouvelles conditions quant à leur utilisation. L'ajout de conditions viendrait nuire à la flexibilité et à la simplicité du programme, qui sont ses principaux atouts.

***Agir en matière d'environnement en adaptant plus rapidement les infrastructures aux changements climatiques***

L'ensemble des municipalités du Québec devront dépenser environ deux milliards de dollars additionnels par année jusqu'en 2055 en raison des stress causés par les changements climatiques tels que les précipitations extrêmes, l'augmentation des températures et la modification des cycles de gel-dégel.

Cette hausse représente environ 12 % des dépenses actuelles des municipalités québécoises. Il s'agira donc de la principale nouvelle dépense des municipalités et elles n'auront pas la capacité de réaliser ces investissements seules. Pour la prochaine décennie, les besoins annuels oscilleront entre 1,6 milliard de dollars et 2,7 milliards de dollars et atteindront leur sommet en 2025-2026, notamment en raison des besoins pour la mise à niveau des infrastructures d'eau.

Au cours de la prochaine décennie, certaines infrastructures essentielles municipales atteindront la fin de leur durée de vie utile. La condition relativement acceptable de ces infrastructures existantes les rend éligibles à une mise à niveau résiliente et à une bonification de l'entretien préventif. Pour les actifs devant être remplacés à court terme, il importe aussi d'adapter dès aujourd'hui ces infrastructures qui serviront les collectivités, dans un climat futur plus difficile. Ces interventions sont nécessaires pour assurer le niveau de service rendu actuellement par les infrastructures municipales. Sans adaptation adéquate, les infrastructures municipales se détériorent plus rapidement, elles seront davantage sujettes à des défaillances et elles seront plus coûteuses dans un climat futur.

*Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral*

La science est sans équivoque : peu importe nos efforts de réduction de gaz à effet de serre, les vulnérabilités auxquelles nous sommes confrontés sont multiples. Plusieurs municipalités ont d'ailleurs vécu dans les dernières années des événements météorologiques extrêmes tels que des inondations, de l'érosion côtière et des épisodes de pluies diluviennes, soit des phénomènes qui sont appelés à s'amplifier et à devenir plus fréquents dans les années à venir en raison des changements climatiques.

***Réinvestir dans les activités récréatives et sportives pour améliorer la santé mentale et physique de la population***

Dans toutes les régions du Québec, les municipalités ont la volonté de mettre en œuvre des projets qui rassemblent et qui ressemblent à leurs communautés en améliorant la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens ainsi que l'attractivité de leurs territoires. Par ailleurs, les projets de construction, de rénovation ou de mise à niveau d'infrastructures récréatives et sportives jouent un rôle majeur dans un contexte de relance pour la vitalité socioéconomique des régions du Québec.

Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS 1.0), financé conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec et mis en place en 2018, s'est avéré insuffisamment utile puisque les projets déposés totalisaient 1,5 milliard de dollars alors que l'enveloppe disponible s'élevait à 294 M\$. Ce sont près de 5 projets sur 6 qui ont été rejetés.

Or, depuis la fin de ce programme, aucune contribution additionnelle n'a été annoncée par le gouvernement du Canada, et ce malgré le fait que le gouvernement du Québec ait annoncé un nouveau programme assorti de 1,5 milliard de nouvelles sommes sur 10 ans pour financer les infrastructures sportives québécoises. Ce désengagement en matière d'infrastructures sportives et récréatives de la part du gouvernement fédéral arrive à un bien mauvais moment pour deux raisons principales :

- Il y a un déficit d'entretien des infrastructures municipales récréatives et sportives qui est à la fois important et en croissance au Québec. En 2020, 19,2 % des installations culturelles, sportives et de loisirs étaient considérés en mauvais ou très mauvais état selon Statistique Canada, le 2<sup>e</sup> rang à l'échelle canadienne. Le Québec totalise près de 30 % de la valeur de remplacement de ces infrastructures au Canada, ce faisant leur poids est proportionnellement plus important que la population, toute proportion gardée.
- Les Québécoises et les Québécois font moins d'activité physique qu'auparavant. En 2016, 55,2 % des adultes québécois déclaraient faire 150 minutes d'activité physique par semaine ou plus par semaine, cette proportion a diminué à 46,8 % en 2021. L'activité physique de 60 minutes ou plus a également décliné, alors que la part des Québécoises et Québécois déclarant une santé mentale très bonne ou excellente a passé de 73,2 % à 65,8 % en l'espace de cinq ans.

Les Québécoises et les Québécois ont d'importantes attentes envers leurs élus de tous les ordres de gouvernement pour leur offrir des infrastructures récréatives et sportives de qualité. La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière leur importance, que ce soit en matière d'accessibilité, de santé et de saines habitudes de vie, ou encore de socialisation. C'est pourquoi il est important que le gouvernement du Canada se réengage dans le financement de ces infrastructures et que l'ensemble des ordres de gouvernement travaillent efficacement et en concertation au bénéfice des communautés.

***Déplacer les citoyennes et les citoyens plus efficacement en accroissant les investissements dans le transport collectif***

Les sociétés de transport québécoises font face à un important défi en matière de financement. En effet, leur situation financière risque de s'aggraver dans les prochaines années notamment en raison de revenus qui stagnent alors que les dépenses continuent d'augmenter en raison de l'accroissement de l'offre de

*Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral*

transport collectif et du vieillissement des actifs (service de la dette). En 2027, le déficit structurel des sociétés de transport québécoises pourrait atteindre près d'un milliard de dollars, ce qui met à risque l'offre de service à la population.

Une participation accrue du gouvernement du Canada au financement du transport collectif, notamment en octroyant un financement additionnel permettant d'accroître les investissements dans le maintien d'actifs, permettrait de préserver le niveau de services actuels, et de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier d'un service de transport en commun moderne et efficace.

***Construire plus de logements sociaux et abordables au bénéfice des collectivités et pour lutter contre l'itinérance***

Au Québec, la crise du logement s'intensifie depuis plusieurs années. Les taux d'inoccupation sont à des niveaux historiquement bas et les prix des loyers et des hypothèques ont augmenté significativement. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) évalue que pour préserver l'abordabilité au Québec en 2030, il faudra construire au moins deux fois plus de logements par année. Or, avec la hausse des taux d'intérêt, nous observons actuellement un ralentissement des mises en chantier. Cette crise entraîne des conséquences réelles pour la population, qui a de plus en plus de difficultés à trouver un logement, et ce, à un prix abordable.

Au cours des derniers mois, de plus en plus de municipalités au Québec ont connu une hausse marquée du nombre de personnes en situation d'itinérance sur leur territoire. La construction davantage de logements sociaux et abordables peut contribuer à endiguer cette problématique.

***Investir dans les infrastructures aéroportuaires fédérales***

Le transport aérien régional n'est pas un nouvel enjeu. Le tour de la question a été fait à maintes reprises, tant au niveau des prix des billets, des infrastructures, de la fiabilité que de la desserte aérienne régionale. Le gouvernement du Québec a annoncé en 2023 la permanence du comité sur le transport aérien régional dont l'UMQ fait partie. Les membres du comité travaillent d'arrache-pied afin de cibler les interventions possibles sur la fréquence des dessertes et de réfléchir à de nouvelles mesures permettant d'améliorer la situation actuelle.

Le transport aérien régional est également de compétence fédérale et donc le gouvernement du Canada doit être autour de cette table et faire sa part pour avancer le dossier. De plus dans une optique de compétitivité et d'équité, le gouvernement du Canada doit revoir l'ensemble des taxes et tarifs imposés actuellement afin de diminuer les coûts d'opération autant pour les transporteurs que le prix des billets pour chaque passager. En parallèle, le gouvernement du Canada doit continuer d'investir de façon importante dans les infrastructures aéroportuaires fédérales en sol québécois pour abaisser leur important déficit de maintien d'actifs.



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC :**

Samuel Roy  
Conseiller stratégique aux politiques  
Union des municipalités du Québec  
2020, boulevard Robert-Bourassa  
Bureau 210  
Montréal (Québec) H3A 2A5  
Tél. : (514) 282-7700 poste 236  
Courriel : sroy@umq.qc.ca

Union des municipalités du Québec  
2020, boulevard Robert-Bourassa, Bureau 210, Montréal (Québec) H3A 2A5  
514282-7700 | [umq.qc.ca](http://umq.qc.ca)   

**Rassembler  
Affirmer  
Accompagner**